

**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE  
DE L'INDUSTRIE DES MINES**

**MINEUR OU MINEUSE SOUS TERRE**

**ÉPREUVE PRATIQUE POUR LA RECONNAISSANCE DE LA COMPÉTENCE  
« INSTALLER UN SYSTÈME DE SOUTÈNEMENT »**

**COMPÉTENCE 2**

**CAHIER DU CANDIDAT**

**DÉCEMBRE 2011**

**1. CONSIGNE**

- L'utilisation de tout autre document que ceux remis par l'examineur est interdite.
- La durée prévue pour l'épreuve est de 4 heures.
- S'il se produit un incident ou si un danger se manifeste en cours d'épreuve, avertissez immédiatement l'examineur.
- Respectez l'ordre de déroulement de l'épreuve et faites vérifier votre travail par l'examineur lorsque cela est indiqué

**2. INFORMATION SUR LA NOTATION**

Les points alloués pour cette épreuve se répartissent de la façon suivante :

**ÉTAPE 1**

- Examen des conditions du terrain. 25 points

**ÉTAPE 2**

- Planification du travail. 15 points

**ÉTAPE 3**

- Installation du matériel et des accessoires. 40 points

**ÉTAPE 4**

- Installation des canalisations et des conduites. 15 points

**ÉTAPE 5**

- Inscription des données sur les cartes de travail. 5 points

Total 100 points

Le seuil de réussite de l'épreuve est de 80 points sur 100 ou 80 %.

### 3. DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Votre tâche consiste à installer un système de soutènement (boulonnage ou treillage) de même que des canalisations et des conduites.

#### ÉTAPE 1

- Vous devez d'abord effectuer un examen visuel complet de l'état du terrain et repérer les risques pour la sécurité. On s'attend à ce que vous preniez les moyens de prévention nécessaires en fonction des dangers présents et des conditions du terrain.

#### ÉTAPE 2

- Vous devez repérer sur les plans et les devis les spécifications nécessaires à l'installation du système de soutènement (type de matériel et d'accessoires, dimensions, modes d'installation et de fixation, etc.).

#### ÉTAPE 3

- Installez le système de soutènement en conformité avec les spécifications. Une fois l'installation terminée, procédez au rangement du matériel et des accessoires.

#### ÉTAPE 4

- Après avoir vérifié l'état des canalisations existantes, procédez à l'installation des dispositifs de fixation et des nouvelles canalisations en appliquant la procédure de cadenassage des équipements.

#### ÉTAPE 5

- Inscrivez les données nécessaires sur les cartes de travail en utilisant la terminologie appropriée.